

Téléchargez

[La liste complète des adhérents et leurs coordonnées](#)
[Le dépliant de présentation du GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes](#)
[Le bulletin d'adhésion au GRAINE](#)

Être adhérent du réseau, c'est participer à une dynamique collective de mutualisation, d'échange et de co-construction.

Être adhérent du réseau, cela crée des liens, avec d'autres personnes, des structures, des enseignants, des animateurs, des collectivités territoriales ou des associations...

Être adhérent du réseau, c'est partager ses valeurs, échanger sur ses démarches, avancer dans une construction commune de l'EEDD au niveau régional. Cela permet de s'organiser pour être cohérents et non pas en concurrence sur le territoire.

[+ Mutualiser, échanger, s'informer](#)
[+ Etre visible](#)
[+ Etre représenté](#)
[+ Se former et se co-former](#)
[+ S'investir lors d'un événement](#)
[+ Affichez votre adhésion !](#)
[+ Devenir membre du conseil d'administration](#)
[+ Participer aux assemblées générales](#)
[+ Les modalités d'adhésion](#)

Mutualiser, échanger, s'informer

- Lisez [la newsletter mensuelle](#) et enrichissez-la de vos actus en proposant un [agenda](#), une [actualité](#),
,
[une offre d'emploi ou une candidature.](#)
- Lisez et diffusez les [publications](#) du GRAINE.
- Utilisez la liste de diffusion mail « adhérents » qui permet à tous les adhérents de

communiquer entre eux, de poser des questions ou de diffuser des informations ponctuelles. Les listes thématiques permettent aux personnes impliquées dans un groupe de travail ou [Pôles thématiques](#)

de recevoir et d'échanger des informations entre elles.

- Consultez le site web du GRAINE riche en informations générales et pratiques sur l'EEDD (agenda, actualités, annuaires des acteurs, ressources...)
- Suivez les comptes du GRAINE sur les Réseaux sociaux : [Facebook](#) , [Twitter](#) , [Scoop-it](#).

[Retour au sommaire](#)

Être visible

Le GRAINE fait la promotion de ses adhérents et de leurs activités via différents supports. Vous pouvez valoriser votre structure et vos activités en :

- publiant sur le site vos [événements/agenda](#) ou [actualités](#) qui seront alors présentés dans la newsletter.
- écrivant des articles pour les publications du GRAINE.
- étant présents sur le stand du GRAINE lors d'événements (Salon Primevère, Rencontres, Congrès...).
- faisant figurer vos actions de formation sur le calendrier annuel de formations disponible en format papier ou [téléchargeable sur le site](#) .
- participant au tableau de bord régional de l'EEDD pour favoriser la gestion de votre activité.

[Retour au sommaire](#)

Être représenté

Le GRAINE est amené à représenter les acteurs de l'EEDD dans le cadre de différentes instances au niveau régional avec les partenaires ([Espace Régional de Concertation-EEDD](#)) .

[Retour au sommaire](#)

Se former et se co-former

En échangeant des expériences et des méthodes on acquiert de nouvelles manières de faire et de penser, on apprend des et aux autres. Notamment en participant :

- Aux Rencontres régionales du GRAINE : organisées tous les deux ans autour d'une thématique actuelle.
- A des actions de [formations ponctuelles proposées par le GRAINE ou ses adhérents](#).

- Aux Journées thématiques organisées par les [groupes de travail/Pôles thématiques](#).

Le GRAINE soutient également les acteurs de l'EEDD en tant que professionnels du secteur en proposant des formations professionnelles adaptées, en participant à l'émergence d'une licence professionnelle en EEDD, en travaillant pour la Validation des Acquis par l'Expérience...

[Retour au sommaire](#)

S'investir lors d'un événement ou d'une action ponctuelle

Quand vous participez à un évènement, vous exprimez vos positions, vous actualisez vos acquis et vous entretenez la dynamique de Réseau.

Vous pouvez aussi faire partie du groupe d'organisation d'un des évènements du GRAINE, vous participez ainsi à la vie collective et au fonctionnement du réseau.

[Retour au sommaire](#)

Affichez votre adhésion !

Nous mettons à disposition de tous les adhérents du GRAINE ce visuel. Disponible en différentes couleurs, il s'adapte ainsi au mieux à leurs outils, logo ou aux couleurs présentes sur leurs sites, documents...

[Demandez-le par mail](#)



*Adhérent
au réseau !*



*Adhérent
au réseau !*



*Adhérent
au réseau !*



*Adhérent
au réseau !*



*Adhérent
au réseau !*



*Adhérent
au réseau !*

[Retour au sommaire](#)

Devenir membre du conseil d'administration

Le GRAINE est administré par un conseil d'administration de 12 à 32 membres actifs, chacun disposant d'une voix. Les membres du CA sont élus pour deux ans. Est éligible au CA tout membre majeur à jour de sa cotisation. Le CA se réunit entre quatre et six fois par an. Les décisions sont prises à une majorité de 60 % des voix. Le CA constitue parmi ses membres un Bureau de 8 à 16 personnes élues pour un an et réparties comme suit : plusieurs co-présidents, un trésorier, un trésorier-adjoint, un secrétaire, un secrétaire-adjoint et des membres.

[Plus d'infos sur le conseil d'administration](#)

[Retour au sommaire](#)

Participer aux assemblées générales

L'assemblée générale statue sur les questions fondamentales de l'association (projets

pluriannuels, bilans), notamment en cas de modification de statuts, de dissolution, etc. Elle est constituée de l'ensemble des membres, présents ou représentés, à jour de leur cotisation, chacun disposant d'une voix. En cas d'empêchement un membre peut se faire représenter par un autre membre en lui délivrant un pouvoir par écrit. L'AG se réunit au moins une fois par an, elle délibère à la majorité simple sur les questions prévues à l'ordre du jour ou sur des questions présentées par dix membres au moins.

[Plus d'infos sur les assemblées générales](#)

[Retour au sommaire](#)

Participer à un groupe de travail

Dans la logique de réseau, cette dynamique est bien sûr ouverte aux adhérents ainsi qu'à toute personne et structure concernée par l'éducation à l'environnement vers un développement durable. C'est donc un moyen supplémentaire de mutualiser et rencontrer les acteurs du territoire.

[Retour au sommaire](#)

Les modalités d'adhésion

Le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes regroupe :

- des adhérents individuels tels qu'enseignants, formateurs, animateurs, militants de l'éducation à l'environnement,
- des associations locales et régionales, oeuvrant dans la protection de l'environnement, l'éducation populaire, le développement local et la formation,
- des collectivités locales développant des activités de sensibilisation ou d'éducation à l'environnement, - des entreprises de l'économie sociale, ... tous participant à la dynamique de réseau.

Tous les adhérents du GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes sont partie prenante du réseau et acteurs d'une dynamique d'échange et de réflexion visant à développer et promouvoir l'éducation à l'environnement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Adhésion individuelle : il vous suffit de remplir un bulletin d'adhésion et de le renvoyer au GRAINE avec votre règlement (10 euros).

Adhésion structurelle : conformément aux statuts du GRAINE, toute **première adhésion** d'une structure est soumise à l'approbation du conseil d'administration. Vous devez remplir un bulletin d'adhésion accompagné d'une lettre de demande, d'un extrait de délibération de l'instance décisionnelle de votre structure confirmant votre adhésion à la

[charte](#)

du GRAINE, d'un exemplaire de vos statuts ou tout autre document correspondant. Votre demande sera examinée par le conseil d'administration.

Dans le cas d'une ré-adhésion

, il vous suffit de remplir un bulletin d'adhésion et de le renvoyer au GRAINE avec votre règlement.

Les adhésions au réseau sont valables pour une année et sont prises en compte au titre de l'année civile en cours au moment de l'adhésion. Le montant de l'adhésion structurelle est de 20€ ou 40€ (pour les structures dont le chiffre d'affaires est supérieur à 100 000€).

[Téléchargez le bulletin d'adhésion \(PDF\)](#)

[Retour au sommaire](#)



Téléchargez

[La liste complète des adhérents](#)

[Le dépliant de présentation du GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes](#)

[Le bulletin d'adhésion](#)

[Retour au sommaire](#)